

CHANGES ET BOURSES

Affaiblissement de l'euro

L'euro a continué de faiblir hier sur les marchés des changes internationaux, au bénéfice du dollar, soutenu par la perspective d'un relèvement des taux d'intérêt américains cette année. Ce développement est intervenu après la publication de deux indicateurs économiques soutenant la thèse selon laquelle la Réserve fédérale américaine (Fed) relèverait ses taux d'intérêt au cours des trois prochains mois, pour les porter à 4,50 % à fin janvier 2006, contre 3,75 % actuellement. Tout d'abord, les prix à la production ont bondi de 1,9 % en septembre aux États-Unis, la plus forte progression en 31 ans, tandis que l'indice de base (hors alimentation et énergie) a augmenté de 0,3 %. Ces chiffres, supérieurs aux attentes des analystes qui tablaient sur une progression de 1,2 % dans l'ensemble et 0,2 % pour l'indice de base, ont suggéré que les pressions sur les prix pourraient s'intensifier dans les mois à venir, confortant le marché dans ses prévisions de hausses des taux de la Fed. En outre, la balance américaine des capitaux a été excédentaire de 91,3 milliards \$ en août, contre 60 milliards \$ attendus, après 87,5 milliards \$ en juillet, suggérant que les États-Unis continuent d'attirer suffisamment d'investisseurs étrangers pour financer leurs déficits commerciaux et budgétaires. La progression du billet vert face à l'euro, qui a suivi la publication de ces chiffres, s'est toutefois un peu essouffée en fin de journée. A cela aurait contribué la publication d'une lettre adressée au Parlement européen par le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet, dans laquelle il fait état que son organisme est prêt à agir « de manière réactive » si la montée des prix se prolongeait à un rythme supérieur à l'objectif fixé par la BCE d'une inflation proche, mais en dessous de 2 %. Compte tenu de toutes ces considérations, l'euro, qui avait fléchi jusqu'à 1,1915 \$, est parvenu à achever la journée à New York à 1,1960 \$, sur des ajustements de positions de change, contre 1,2020 \$ la veille, réduisant ses pertes de 0,87 % à 0,50 %.

Les Bourses s'inquiètent de l'inflation

La Bourse américaine était en baisse hier, plombée par le plus fort bond mensuel en 31 ans des prix à la production, et ce malgré la délicate du pétrole après un changement de trajectoire du cyclone Wilma. Le déclin de Wall Street a été néanmoins limité par plusieurs annonces de résultats trimestriels de sociétés jugées positives par les investisseurs, dont ceux de United Technologies, Johnson & Johnson, 3 M, Merrill Lynch et IBM.

Les Bourses européennes ont également terminé en baisse, déprimées par le spectre de l'inflation aux États-Unis et en zone euro. En outre, la baisse des prix du brut a pesé sur les sociétés productrices (Total, BP, Royal Dutch Shell) sans pour autant profiter aux sociétés consommatrices d'énergie.

À la Bourse de Beyrouth, les actions A et B de Solidere ont continué de battre en retraite, rebondant de 12,87 \$ à 12,80 \$ et de 12,92 \$ à 12,78 \$ respectivement.

Élie KAHWAGI

	▲	▼	▲	▼	
Dow Jones	10 285,26	-62,84	Nasdaq	2 056,00	-14,30
S&P 500	1 178,14	-11,96	CAC 40	4 461,14	-28,07
Stoxx 50	3 178,41	-2,24			

Dev. Cours	▲	▼
New York		
Abbott Labs	42,5600	-0,0100
Adobe Systems	30,42	-0,03
ADV Micro Dev	21,09	-0,28
Alcoa Inc	23,31	0,11
Allera Corp	17,67	-0,23
Amazon Com Inc	44,67	-0,35
American Exp	47,99	-0,13
American Intl Gr	62,92	-0,18
Amex Diamonds Tr	103,09	-0,41
Amergen Inc	76,16	-0,76
Amt Corp Dbl	12,0400	-0,1500
Apple Computer	52,41	-1,03
Applied Materials	17,27	-0,10
Applied Micro Cir	2,74	0,00
AT&T Corp	18,27	-0,08
Bank of America	41,73	-0,32
Bea Systems Inc	8,25	-0,08
Best Buy Co Inc	42,28	-0,80
Biogen Inc	N/A	N/A
Boeing Company	67,22	-0,02
BP Plc	64,9900	-2,2400
Bristol Myers SQ	22,22	-0,26
Broadcom Corp	43,65	-0,27
Caterpillar Inc	54,10	-0,93
Centent Corp	19,70	-0,13
Chevron Texaco	57,48	-2,47
Ciena Corp	2,556	0,046
Cisco Systems	17,02	-0,15
Citigroup Inc	44,59	-0,22
Coca Cola Co	41,84	-0,25
Comcast Corp	26,35	-0,42
Computer Assoc	26,57	-0,17
CVS Corp	25,49	0,24
Dell Computer	32,23	-0,92
De Font Et	37,82	-0,99
Eastman Kodak	23,15	-0,29
Ebay Inc	40,51	-0,33
Electronic Arts	53,40	-0,15
EMC Corp	13,26	0,01
Ericsson L M	33,93	-0,79
Expeditors Int	54,35	-0,86
Exxon Mobil Corp	56,54	-2,52
Gap Inc	16,02	-0,20
General Electric	34,04	0,03
General Motors	29,25	-0,84
Halliburton Co	58,66	-2,64
Hewlett-Packard	27,77	0,39
Home Depot	38,17	-0,29
Honeywell Int	35,90	-0,47
Intel Corp	23,78	0,32
Intl Paper Co	27,59	0,34
Intl Bus Machine	83,83	1,24
JP Morgan Chase	33,81	-0,19
Johnson & Johns	63,02	0,02
Juniper Netw	21,3599	-0,5201
Kia Texaco Corp	47,94	-0,29
Lilly Eli & Co	51,81	0,28
Lockheed Martin	60,94	-0,24
Lucent Tech	31,06	-0,074
Maxim Integrated	39,94	-0,37
McDonalds Corp	32,51	-0,19
Medtronic Inc	55,80	-0,24
Merck & C Inc	27,13	0,05
Merrill Lynch	61,43	0,34
Micron Tech Inc	13,09	0,08
Pfizer Inc	24,20	-0,08
Philly Morris	72,73	-2,23
PWC Sierra Inc	7,87	0,06
Polo Ralph Laur	50,91	-0,17
Procter & Gam	55,49	-0,29
Qlogic Corp	35,99	-0,21
Qualcomm Inc	42,4605	0,2705
RF Micro Device	5,62	0,08

Dev. Cours	▲	▼
Paris (%)		
Acor	42,09	-1,24
AGF	77,20	-0,83
Air Liquide	149,70	-0,40
Alcatel	10,59	-0,94
Arcelec Reg	18,99	-0,69
Ave	12,15	0,65
BNP Paribas	63,35	-0,86
Bouygues	38,20	-0,34
Carrefour	38,15	-0,52
Crédit Agricole	24,09	-1,71
Devia	18,22	-0,60
Eur Aero Defense	28,92	-0,86
Essilor	67,50	-1,32
France Télécom	23,26	-0,85
Gas de France	26,59	-1,14
Denon	86,45	-1,09
LOreal	62,60	-0,16
Laforge	70,50	-0,28
Lagarde	58,30	-0,68
LVNH	68,35	-0,58
Michelin	49,91	2,15
Pernod Ricard	142,10	1,07
Peugeot	63,25	-0,90
Pinnacle Print	85,10	-0,76
Publicis Groupe	26,61	-0,63
Renaulli	75,70	0,85
Saint-Gobain	47,31	-0,21
Sanoth Synth	68,25	-0,07
Schneider Electric	67,85	-0,88
Sa Générale-A	92,75	-0,90
Smicroelec Sico	13,71	-1,15
Suez Lyon Eaux	22,73	-1,13
TF1	21,57	-0,69
Thales	37,17	-0,13
Thomson Multi	16,55	-0,72
Totale Fina Elf	207,90	-0,38
Veolia Envi	34,91	-0,26
Vinci	65,30	-1,14
Vivendi univer	25,96	-0,95

Taux de changes (LL)

	Dol. USA	Sterling	F.S.	Yen	Euro	Doll. Can.
Can. USA	1,1765	2,0640	0,9073	0,01020	1,4100	-
Euro/Can	0,8361	1,4640	0,6434	0,00723	-	0,7092
Japon	115,65	202,45	88,98	-	138,30	98,07
Suisse	1,2990	2,2750	-	0,01124	1,5442	1,1022
Gr. Bret.	0,5713	-	0,4395	0,00494	0,6831	0,4845
États-Unis	-	1,7505	0,7498	0,00865	1,1960	0,8485

CURRENCY CROSS RATES

	Doll. USA	Sterling	F.S.	Yen	Euro	Doll. Can.
Canada	1,1765	2,0640	0,9073	0,01020	1,4100	-
Euro/Can	0,8361	1,4640	0,6434	0,00723	-	0,7092
Japon	115,65	202,45	88,98	-	138,30	98,07
Suisse	1,2990	2,2750	-	0,01124	1,5442	1,1022
Gr. Bret.	0,5713	-	0,4395	0,00494	0,6831	0,4845
États-Unis	-	1,7505	0,7498	0,00865	1,1960	0,8485

TAUX D'INTÉRÊT

Devise	3 mois	6 mois	9 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Dollar US	3,75	4,00	4,17	4,35	4,57	4,33	4,48
Sterling	4,50	4,59	4,58	4,57	4,57	4,35	4,40
Franc Suisse	0,75	0,61	0,61	0,61	0,61	0,61	0,61
Yen	0,01	0,05	0,06	0,08	0,11	0,89	1,58
Euro	2,00	2,12	2,19	2,26	2,41	2,87	3,29

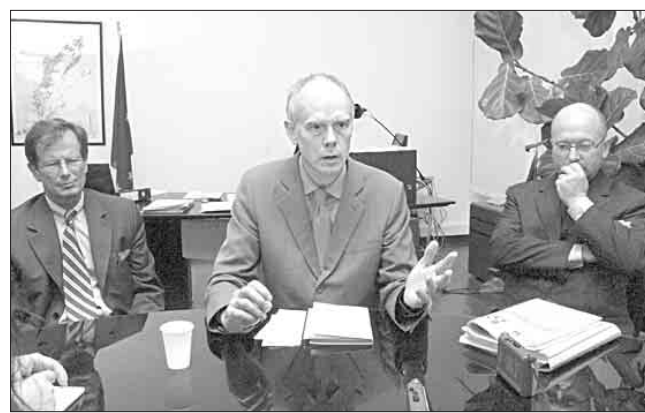
www.lorientlejour.com

COOPÉRATION - Dans le cadre de la nouvelle Politique européenne de voisinage

Lancement des négociations pour un plan d'action euro-libanais

La « Task Force » de l'Union européenne chargée de la Politique européenne de voisinage a participé hier à un séminaire au Grand Sérail avec le groupe de travail interministériel coordonné par le ministère de l'Économie pour lancer officiellement les négociations d'un plan d'action de cinq ans entre le Liban et l'Union européenne. L'équipe européenne est composée d'Alan Seatter, chef de l'unité Moyen-Orient ; d'Andreas Herdina, chef d'unité de la section coordination ; de Luigi Narbone, officier politique et coordinateur général de

la Politique européenne de voisinage ; de Bettina Kotzinger, responsable du desk Liban ; et d'Agneszka Skuratowicz. La visite de la « Task Force » fait suite à celle effectuée les 29 et 30 septembre par la commissaire européenne aux Relations extérieures et à la Politique de voisinage, Benita Ferrero-Waldner. « L'Orient-Le Jour » a rencontré pour l'occasion le chef de cette délégation, Alan Seatter, qui explique à la fois la méthodologie de la négociation du plan d'action et l'importance de ce dernier pour le Liban.



Le chef européen de l'unité Moyen-Orient, Alan Seatter, explique l'importance de la négociation d'un plan d'action entre le Liban et l'Union européenne. Il est entouré (à gauche) du chef de la délégation européenne à Beyrouth, Patrick Renault, et d'un membre de la « Task Force » en visite au Liban, Andreas Herdina.

Après une première tentative avortée, il y a quelques mois, le Liban a enfin lancé officiellement le processus de négociations avec l'Union européenne pour établir un « plan d'action », c'est-à-dire un programme de projets communs qui seront mis en œuvre dans le cadre de la nouvelle Politique européenne de voisinage.

« Nous sommes venus à Beyrouth à l'invitation des autorités libanaises pour lancer les négociations. Nous avons constitué une équipe de travail spécifique de cinq personnes pour mener le processus à son terme », a déclaré Alan Seatter, le chef de l'unité Moyen-Orient de la direction générale des Relations extérieures de la Commission de Bruxelles, lors d'une rencontre avec la presse. « Ce plan d'action est pour nous une sorte de

feuille de route de la réforme au Liban que nous sommes engagés à soutenir sur le long terme... ». L'engagement européen, réitéré à maintes reprises, ne sera toutefois pas aveugle. La principale nouveauté de la Politique européenne de voisinage, qui complète le processus euro-méditerranéen lancé il y a dix ans à Barcelone, tout en incluant d'autres « voisins » non méditerranéens de l'Europe élargie, consiste en effet à insister sur une implication réelle des pays partenaires. « Cette feuille de route doit être celle du Liban lui-même », souligne Alan Seatter, selon qui « il n'y aura pas de plan d'action si nous ne sentons pas un engagement suffisant de la part du Liban ».

L'Union européenne compte ainsi tirer les leçons du passé en évitant notamment de multiplier les projets

mesures et d'initiatives précises, qu'elle confrontera ensuite avec un projet parallèlement préparé par Bruxelles. La négociation commencera alors pour la finalisation d'un document conjoint. « Nous n'imposons rien au Liban, mais nous n'avaliserons pas un plan d'action déséquilibré », précise Alan Seatter. Cela signifie que l'Union européenne souhaite que les réformes soient engagées dans tous les domaines-clés nécessaires au développement. Il n'est pas question de concentrer les efforts sur les aspects financiers, en oubliant la justice et les droits de l'homme, par exemple.

Alan Seatter insiste par ailleurs sur l'importance du calendrier de travail, car, dit-il, « la négociation du plan d'action et les préparatifs de la conférence internationale d'aide au Liban doivent aller de pair ».

CONFÉRENCE - Une étude de l'association de la transparence

Légère amélioration de l'indice de perception de la corruption au Liban en 2005

L'Organisation mondiale de la transparence, a annoncé hier lors d'une conférence les indices de perception de la corruption pour 2005.

Ce dernier a légèrement progressé au Liban par rapport à celui de l'année dernière. Il s'établit à 3,1 sur 10, alors qu'il était de 2,7 en 2004.

Le Liban est classé 83e sur 159 pays au monde en 2005, soit une amélioration de six places par rapport à l'année dernière.

FISCALITÉ

Réduction des amendes sur la perception et la vérification

Le ministre des Finances a annoncé hier dans un communiqué l'application de réductions sur les amendes perçues sur la perception et la vérification des impôts sur le revenu, la propriété bâtie, les droits de mutation, la TVA, l'impôt sur les boissons alcooliques, etc.

Le pourcentage de la réduction dépendra de la date de paiement : si l'amende est payée avant la fin du mois d'octobre, la réduction sera de 85 % pour les amendes forfaitaires et de 60 % pour les amendes proportionnelles. Pour un paiement avant la fin de novembre, la réduction sera de 75 % sur les amendes forfaitaires et de 50 % sur les amendes proportionnelles.

Si les amendes sur la vérification sont payées avant la fin de l'année, la réduction sera de 65 % sur les amendes forfaitaires et de 40 % sur les amendes proportionnelles.

Dans le cas des amendes sur la perception des taxes, et des impôts directs et indirects, la réduction s'établira à 65 % quelle que soit la date de paiement de l'amende.

Le ministère a appelé les retardataires à payer leurs dettes puisque la réduction baissera de 10 % avec chaque mois de retard.

la corruption est calculé auprès des cadres du secteur privé, des responsables politiques et des fonctionnaires, rapporte le communiqué de l'agence.

Le président Matar a expliqué l'importance d'un plan d'action qui se concrétise par la création de nouvelles lois et par l'abolition des pots-de-vin et de la bureaucratie.

Cet indice ne reflète pas exactement le niveau de corruption, mais plutôt sa perception par un certain nombre d'acteurs publics ou privés à travers certains paramètres, ajoute-il.

EN BREF

Le ministre Haddad reçoit une délégation du FMI

Dans le cadre des préparatifs de la rédaction du rapport annuel du FMI, une délégation du fonds a rendu visite hier au ministre de l'Économie et du Commerce, Sami Haddad. Les discussions ont porté sur l'évolution des préparatifs nécessaires à l'adhésion du Liban à l'OMC. Le ministre Haddad a mis la délégation au courant du programme de réforme économique entrepris par le gouvernement.

MEA : l'ambassadeur turc reçu au ministère des Affaires étrangères

Le chef de protocole du ministère des Affaires étrangères, Moustapha Moustapha, a discuté hier avec l'ambassadeur de Turquie, Arfan Jalal Akar, du problème de

BANQUES ISLAMIQUES

Une nouvelle intermédiation financière au Liban

Par Ali ABBAS *

Nous assistons actuellement au Liban, comme au Moyen-Orient et dans certains pays occidentaux, à un développement important des banques islamiques. Le Liban, où le secteur bancaire est l'un des plus développés et des plus performants, a commencé, à travers la Banque centrale, à instaurer un cadre fonctionnel pour les nouvelles banques islamiques et à réguler cette nouvelle intermédiation financière.

Dans un premier temps, il est intéressant de s'interroger sur la relation entre l'islam en tant que religion, la finance, le commerce et la banque. En fait, l'islam, comme certaines autres religions, englobe les aspects de la vie spirituelle, mais dicte aussi des règles ou des préceptes pour organiser la société. C'est à partir de ce deuxième volet que la finance et les banques islamiques tirent leurs règles de fonctionnement.

Dans son volet civil, il est expressément référencé dans plusieurs textes que l'usage du taux d'intérêt dans toutes les relations financières et commerciales est strictement interdit. Il est quand même important de signaler que la pratique du taux d'intérêt n'a pas été prohibée uniquement dans l'islam. L'application d'un rendement fixe sur un capital monétaire a été aussi interdite par les catholiques et les juifs dans l'histoire. Il serait alors légitime de se demander pourquoi ce type d'interdiction dans d'autres religions n'a pas débouché sur des institutions (banques catholiques ou banques juives) qui, dans ce cas, partageraient une même idéologie et une éthique identique à celle des banques islamiques.

Vu l'interdiction de l'usage du taux d'intérêt, le fonctionnement des banques islamiques diffère de celui des banques conventionnelles ; il existe une panoplie de produits et de services offerts par les banques islamiques rejetant l'usage du taux d'intérêt. A travers ces divers produits comme la « Moucharaka » (partenariat), « Moudaraba » (profit forfaitaire), « Ijara » (location), etc., elles essayent de remplir les fonctions des banques conventionnelles et de se positionner comme étant des intermédiaires financiers efficaces.

Robert Merton (prix Nobel en économie) a défini six fonctions globales de l'intermédiation financière. Selon lui, un système financier doit fournir, à travers les intermédiaires, des moyens de règlement et de compensation, des mécanismes d'agrégation des ressources et des emplois, des moyens de transfert des ressources économiques dans le temps et dans l'espace, des mécanismes de gestion du risque, de l'information sur le marché financier et des solutions aux problèmes d'asymétrie d'information (sélection et risque moral). Quelle que soit sa dénomination, « islamique » ou « non islamique », une banque doit remplir les fonctions pertinentes pour jouer un rôle dans le système financier. Il est donc intéressant de suivre et d'étudier l'essor des banques islamiques, au-delà du strict point de vue religieux, pour appréhender leur capacité à satisfaire des attentes nouvelles sur le plan financier, économique et surtout social.



En coopération avec l'ESA

* Spécialiste en finance - Centre de recherche et d'études doctorales de l'ESA (CREDES).

LE CHIFFRE DU JOUR

Dix milliards de dollars

Le montant des investissements étrangers à venir en Syrie

La Syrie a signé un protocole d'accord d'un montant de dix milliards de dollars avec les pays arabes et des investisseurs étrangers, d'après son vice-Premier ministre Abdallah al-Dardari. Selon le magazine al-Bayan, le Conseil supérieur des investissements syrien a approuvé deux projets de la compagnie Emaar, basée à Dubai, l'un d'un montant de 800 millions de dollars entrepris avec une compagnie syrienne pour développer le tourisme, et un autre, immobilier, à Damas, pour un montant de quatre milliards de dollars. Le koweïtien Aref Investment Group envisagerait également de développer un projet financier à Damas.

Le koweïtien Aref Investment Group envisagerait également de développer un projet financier à Damas.